

Louvain-la-Neuve, Mercredi 29 juin 2011

Sciences de la santé

## Les étudiants en médecine et en sciences médicales ne devront pas repasser l'examen

**Les étudiants en deuxième année de bachelier en médecine et en sciences médicales ne devront pas repasser leur examen d'embryologie ce mercredi 29 juin 2011, comme initialement annoncé.**

Lors d'une réunion extraordinaire le lundi 27 juin 2011, les jurys concernés par l'examen d'embryologie du programme de la deuxième année de bachelier en médecine et de la deuxième année de bachelier en sciences médicales organisé le 23 juin, **avaient émis à l'unanimité un doute** sur la validité des notes, et ce, sans porter de jugement moral sur l'intégrité des étudiants dont ils avaient reçu et accueilli les témoignages de bonne foi. En vertu de l'article 34 du règlement, ils avaient décidé de procéder à une nouvelle interrogation des étudiants ce mercredi 29 juin 2011.

Des recours ont été introduits par des étudiants contre cette décision du jury.

Au cours de l'instruction du dossier, des éléments nouveaux sont apparus. Au vu de ces nouvelles informations, le vice-recteur aux Affaires étudiantes, Didier Lambert, ne peut confirmer l'hypothèse d'une irrégularité soumise par le jury le 27 juin 2011. Il a donc décidé **d'annuler la décision du jury** de procéder à une nouvelle interrogation de l'ensemble des étudiants ce mercredi 29 juin 2011.

Dans ce cadre, les présidents des jurys concernés tiendront compte des circonstances exceptionnelles de cette session, de même que, l'année prochaine, les jurys de fin de cycle dans l'attribution du grade final de bachelier.

Les Facultés des Sciences de la santé s'engagent par ailleurs à mener une réflexion en profondeur, en concertation avec les étudiants, pour améliorer la qualité et l'intégrité des méthodes d'évaluation des connaissances.

Didier Lambert insiste également sur le fait qu'il sera particulièrement attentif au suivi des travaux qui seront menés par les Facultés, en concertation avec les étudiants.

### INFOS PRATIQUES

Qui ?

- Didier Lambert, Vice-recteur aux Affaires étudiantes: 010 47 86 91 –0485 63 67 02